



LES ARCHERS DU PAYS DU GOIS

Vous invitent à leur concours samedi 04 novembre 2017

EX SPECIAL JEUNES – SPORT ADAPTE – DEBUTANTS - POUSSINS

SALLE LES PRIMEVERES DE SAINT GERVAIS – 85

Capacité de 48 places

HORAIRES

Ouverture du greffe	14 H 30
Inspection du matériel	15 H 15
Deux volées de flèches d'essai	15 H 30
Début des tirs	16 H 00

CLASSEMENT

Selon l'ex spécial jeunes et celui du sport adapté
Les équipes sont à déclarer avant le début des tirs
Mixtes, arc classique, compound, jeunes classiques

RECOMPENSES

Coupes et médailles

ENGAGEMENTS

Adultes	7 €
Jeunes	6 €

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 02/11, accompagnées du règlement et libellés à l'ordre des Archers du Pays du Gois, les inscrits payés sont prioritaires. Adresser à

Alain MEYER – 14, rue de la Gazonnière – 85300 CHALLANS

02 51 60 22 79 – 07 81 19 85 76 – alain.meyer5@orange.fr

Les archers devront être en règle selon les normes de la FFTA. Chaussures style basket ou tennis obligatoires (protection du sol). Tenue correct appréciée.

[BAR et BUFFET](#)

